

LAST

Concours printemps 2023 - Résultats automne 2023

Organisé en collaboration avec l'Entreprise de correction fluviale de la Chamberonne et avec le soutien de la SIA Vaud.

Concours pour étudiantes et étudiants Passerelles écologiques

Sustainable is beautiful
last.epfl.ch

LABORATOIRE
D'ARCHITECTURE
ET TECHNOLOGIES
DURABLES

Conditions de participation

Intéressé par le concours du laboratoire LAST et étant actuellement en stage à l'étranger, je voudrais savoir s'il possible de participer au concours et donc de rendre une proposition sans maquette ni planches physiques.

Il n'est pas possible de rendre de manière digitale uniquement. C'est pourquoi nous encourageons les participantes et participants à travailler en groupe, afin de faciliter la participation de celles et ceux qui seraient à l'étranger.

Une inscription au concours est-elle nécessaire ?

Aucune inscription n'est requise. Le rendu des planches et maquettes fait foi.

Dans l'intention de participer au concours, nous aimerions savoir s'il est nécessaire de s'inscrire ou s'il suffit juste de rendre les projets à la date donnée.

Documentation / site

Y a-t-il des plans/modélisation/documentation sur les passerelles auquel on a accès?

Tous les éléments graphiques mis à disposition sont regroupés dans les annexes (pdf et dxf) disponibles sur le site du LAST : last.epfl.ch > Actualités

Je vous attache deux photos du site pour nous bien confirmer que on a visité les bonnes passerelles.



Oui, ce sont les passerelles concernées par l'évolution du site, en lien avec la renaturation future de la Chamberonne.

Photo de gauche : pont du delta, qui sera conservé mais plus exploitable après l'élargissement de la Chamberonne.

Photo de droite : passerelle du château de Dorigny qui sera démolie et remplacée par la nouvelle passerelle.

Dans le fichier Dxf du concours les courbes de niveaux n'y sont pas, auriez-vous des informations à ce sujet ?

Les courbes de niveau du projet d'élargissement de la Chamberonne ne sont pas établies. Il faut donc se baser sur les coupes fournies et extrapoler pour développer le projet. S'agissant d'un concours d'idées, la précision des niveaux peut être relative.

Projet

Est-ce qu'il y a une limite de budget?

Aucune limite de budget n'est formalisée pour ce concours d'idées. Les propositions devront cependant faire preuve de cohérence et rechercher une juste adéquation des moyens.

Quels sont les matériaux à disposition?

Aucune restriction de matériaux n'est fixée pour ce concours d'idées. Les propositions viseront cependant à s'inscrire dans une approche de durabilité au niveau des matériaux (biosourcés, géosourcés, recyclés, réutilisés).

Pouvons-nous réutiliser des éléments des passerelles?

Oui, c'est envisageable.

Est-ce les passerelles doivent exactement commencer et finir où elles sont actuellement? Ou on peut varier leur direction?

Les passerelles projetées sont données à titre indicatif. Voir le chapitre « Programme » du règlement : **Périmètre d'implantation** : Une certaine liberté est donnée aux concurrentes et concurrents pour l'implantation exacte des passerelles. Les passerelles dessinées sur les plans fournis en annexe sont celles projetées lors des études préliminaires. Les propositions devront tout de même garantir une continuité et une cohérence avec le projet initial et les chemins envisagés à ce stade.

Nous avons remarqué que l'élargissement du delta du ruisseau impliquait la destruction et replantation d'une grande partie des arbres qui se trouvent sur site : Devons-nous prendre en considération l'emplacement des nouveaux arbres contenus dans le DXF ou celui-ci reste indéfini et adaptable à notre projet ?

L'emplacement des arbres replantés est adaptable au projet proposé.

Cette même question se pose pour les îlots prévus dans le delta après son agrandissement : la forme et l'emplacement de ces îlots est-elle fixe ou peut-elle varier selon l'emplacement des piliers structurels de notre passerelle par exemple ? Peut-on réaménager le delta comme il nous convient ou celui-ci est-il fixé ?

Certaines adaptations mineures des îlots projetés peuvent être envisagées tout en respectant les lignes directrices. Néanmoins, il faut limiter au maximum le nombre de piliers dans l'espace réservé aux eaux (ERE). Un réaménagement important du delta n'est quant à lui pas envisageable.

Dans les objectifs du concours il est clairement stipulé que le facteur écologique du projet a un poids important : qu'en est-il du facteur économique ? Quel est le poids des coûts du projet dans la décision du jury ? L'EPFL est-elle prête à mettre les moyens dans un projet intéressant mais potentiellement plus cher ?

Le facteur économique n'a que peu d'importance s'agissant d'un concours d'idées. Le jury se focalisera sur la cohérence du concept proposé, l'intégration dans le site et les aspects liés au développement durable plus que sur l'aspect économique. L'adéquation des moyens mis en œuvre fait tout de même partie de la perspective de durabilité. Et ce n'est pas l'EPFL qui porte le projet ici, mais l'Entreprise de correction fluviale de la Chamberonne. Le concours d'idées a pour but de faire émerger des propositions fortes, pertinentes et novatrices plus que des solutions strictement conditionnées par les coûts d'ouvrage.

Rendu

Nous aimerions savoir comment se passerons les rendus : y aura-t-il une présentation ou devons-nous simplement envoyer des planches?

Pas de présentation, le rendu des planches et maquette suffit.

Les rendus-doivent-ils être anonymes ?

Non. Les noms de tous les participants et participantes du groupe doivent figurer sur les planches.